

Engagement 14 : Construire un écosystème de la « science ouverte »

Auteur: [Etalab](#)

Institution(s) porteuse(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Enjeux

La science ouverte est un mouvement consistant à diffuser **les matériaux et les résultats de la recherche en accès ouvert, sans obstacle technique, juridique, géographique ou commercial**, et idéalement sans aucun délai.

Il s'appuie sur la mutation numérique de nos sociétés pour développer notamment **l'accès ouvert (open access), les données ouvertes (opendata), mais aussi plus généralement les processus scientifiques ouverts**. Il comprend une ouverture des processus d'évaluation, des indicateurs, des licences de réutilisation, des codes sources et des pratiques numériques.

Il vise à construire un écosystème dans lequel la science sera plus cumulative, plus fortement étayée par des données, plus transparente, plus rapide et d'accès plus universel. Il induit une démocratisation de l'accès aux savoirs, utile à la recherche, à la formation, à la société. Il constitue également une opportunité pour les sciences participatives. Il favorise les avancées scientifiques, particulièrement les avancées imprévues (sérendipité), ainsi que les progrès économiques et sociaux, en France, dans les pays développés et dans les pays en développement.

Ambitions

Construire un écosystème de la « science ouverte »

En France, l'état d'avancement et de maturité de la science ouverte est très inégal selon les disciplines, les acteurs, les organisations et les territoires. La loi numérique de 2016 a représenté une avancée importante dans ce domaine, à travers les dispositions promouvant l'accès ouvert ainsi que la fouille de textes et de données (Text and data mining -TDM).

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que la science ouverte prenne toute sa place dans les pratiques scientifiques.

Détail de la feuille de route

- Créer un « Comité pour la science ouverte » pour un échange ouvert, à vocation nationale et internationale, sur les questions de Science ouverte (Accès, données, métriques, codes, science participative) - 2018
- Mettre en place un dispositif de monitoring quantitatif de l'état d'avancement de la diffusion en accès ouvert de la littérature scientifique nationale (2019)
- Mettre en place un dispositif de monitoring rapide et transparent des dépenses relatives aux « article processing charges » et « book processing charges » (2020).

- Mettre en place un dispositif de monitoring transparent (public) des dépenses relatives aux acquisitions électroniques dans les bibliothèques universitaires. Diffusion des dépenses en open data sur le portail open data du MESRI (enquête ERE) - 2018
- Constituer un jeu de données ouvert sur les financements de projets de recherche sur AAP et leurs bénéficiaires (2019).
- Adhésion nationale à ORCID (système d'identification unique des chercheurs qui permet de connaître plus simplement et sûrement les contributions scientifiques d'un chercheur) - 2018 ou 20149
- Accélérer le développement de l'archive ouverte nationale, HAL avec un investissement sur la simplicité d'usage et l'interopérabilité en renforçant ses moyens (en continu 2018-2020)
- Enrichir scanR, moteur de la recherche et de l'innovation et développer sa notoriété et son usage notamment pour alimenter le débat public des résultats de la recherche (en continu 2018-2020)
- Communiquer auprès des communautés scientifiques sur les implications de la loi numérique relatives à l'ouverture des publications et des données (2018 ou 2019).
- Dans le cadre du soutien public aux revues, recommander l'adoption d'une politique de données ouvertes associées aux articles et le développement des data papers.
- Généraliser progressivement via un accompagnement la mise en place de plans de gestion des données dans les appels à projets de recherche, et inciter à une ouverture des données produites par les programmes financés (2019 et en continu).